



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

CERTIFICATIONS DES MESURES DE PROTECTION ANTI-COVID CHEZ CARREFOUR : COUP DE PUBLICITÉ OU RÉALITÉ ?



Carrefour veut labelliser ses magasins et ses entrepôts afin d'attester du respect des mesures sanitaires liées au Covid.

Ce programme est mené avec Afnor Certification. Une société délivrant après un audit ou une certification des labels de confiance (la norme CE par ex.).

Dans un communiqué, l'entreprise indique **vouloir rassurer ses clients et salariés**, et montrer que des efforts ont été entrepris pour assurer la sécurité sanitaire en lançant "un programme de labellisation des mesures sanitaires Covid-19 mises en place dans ses magasins et au sein de sa supply chain ».

Dans ce cadre, Carrefour indique que des équipes d'Afnor Certification sont en train de vérifier l'application de ces mesures dans les hypermarchés, dans les

Carrefour Market et dans les entrepôts. **La phase de labellisation doit s'achever mi-nov.**

Selon le groupe, "Depuis le début de cette période inédite, Carrefour a mis tout en œuvre pour **protéger la santé de ses clients ainsi que celle de ses équipes** : « rappel des **gestes barrières, port du masque obligatoire**, mise à disposition de **gel hydro-alcoolique**, installation de parois en **plexiglas**, marquages au sol pour matérialiser les distances de sécurité ou encore le renforcement du nettoyage et de la désinfection du matériel (anse des paniers, barre des caddies, scanettes, caisses...) et des locaux".

Bien évidemment, le but de cette démarche : est de rassurer les consommateurs, et les inciter à retourner sereins en magasin.

Position CFDT

Si l'idée ne peut être mauvaise... les représentants du personnel ont appris la nouvelle de cette démarche par la presse... Aucune information de la part de la direction, pas d'implication des commissions santé. La démarche peut-elle être crédible dans ces conditions ?!

Trois sections (hypers et supers), nous ont même dit constater le fameux effet « Tapis rouge » : c'est-à-dire la mise en conformité et le déblocage de moyens juste avant le passage de l'inspecteur de l'AFNOR ! Certains délégués ont été choqués de constater à ce moment là, la mise en œuvre de mesures qu'ils réclamaient en vain depuis des semaines !

Combien de magasins audités ? Comment l'AFNOR compte-t-elle attribuer son label alors que la Cfdt a porté plainte devant la CNIL pour la mauvaise gestion des données liées au COVID et qu'en France la direction refuse de communiquer les chiffres des contaminations ? La Cfdt attend des réponses...

